

MAIRIE DE MOUHET

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 5 février 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/06/2020.

Présents : Mmes COUVE Josiane, DEJOIE Valérie, GUILLOU Isabelle
Mrs DELORME Julien, DELORME Michel, LAVILLONNIERE Jean-Marie, PLANTUREUX Jean-
Christophe, REIGNOUX Mikaël, ROULLET Emmanuel, TOURATIER Philippe, TOUZEAU Jean-Louis;

Ordre du Jour :

- Délibération approuvant l'achat d'un tracteur
- Délibération de demande de subvention
- Délibération du plan de financement
- Délibération d'engagement de crédit d'investissement avant vote du budget
- Délibération d'adhésion de la commune de St Benoît Du Sault au Syndicat des eaux de la vallée de l'Abloux
- Délibération de désignation d'un membre à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- Délibération pour les prix de vente et aliénation

Questions diverses :

- Marché des producteurs de Pays 2021
- Association Eaux Vives 36
- Travaux de renfort électrique Lacoux
- Point sur bien de section de Faon
- Avis concernant le projet éolien

TOUZEAU Jean-Louis a été élu secrétaire de séance.

- Validation du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal,

Validation à l'unanimité et signature du compte-rendu de la séance du 27 novembre 2020

Ordre du Jour :

Délibération approuvant l'achat d'un tracteur et demande de subvention

Le Maire informe le conseil municipal que pour le bon fonctionnement du service technique notamment la maintenance des chemins communaux et des voiries, il est nécessaire de changer de tracteur.

Les normes de subvention 2021 nous permettent de demander du FAR équipement et de la DETR.

Approuvé à l'unanimité

- Délibération du plan de financement

Monsieur le Maire présente les devis pour l'achat d'un tracteur et les différentes subventions possibles afférentes à cet investissement.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Dépenses €H.T.		Recettes €HT		
TRACTEUR		FAR (2 parts)	12150	17.23%
BROYEUR		DETR	14100	20.00%
ADAPTATEUR		Fonds propre	44250	62.77%
Total €HT	70500	Total €HT	70500	100%

Approuvé à l'unanimité

- Délibération d'engagement de crédit d'investissement avant vote du budget

Afin de pouvoir payer des dépenses d'investissement avant le vote du budget, il est nécessaire de délibérer.

Mr le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

6000€ au chapitre 21 compte 2132

- Délibération d'adhésion de la commune de St Benoît Du Sault au Syndicat des eaux de la vallée de l'Abloux

Monsieur le Maire présente au conseil la notification du Comité Syndical du 7 janvier 2021 transmise à chaque commune membre du S.I.A.E.P. de la vallée de l'Abloux, afin de délibérer sur la demande d'adhésion de la commune de St Benoît du Sault de rejoindre le S.I.A.E.P. de la vallée de l'Abloux.

Approuvé à l'unanimité

Délibération de désignation d'un membre à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Suite à la demande de la Communauté de Communes Marche Occitane Val D'Anglin, le Conseil Municipal désigne Jean-Christophe PLANTUREUX comme délégué au sein de la CLECT

- Délibération pour les prix de vente et aliénation

Suite à la demande d'acquisition de terrain et voirie le conseil Municipal décide de fixer le prix de vente du mètre carré de terrain et/ou de voirie à 0, 50 euros ;

- Et dit que les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de l'acheteur.

- Questions diverses.

- Marché des producteurs de Pays 2021
Les dates retenues sont les samedis 17 juillet et 21 août 2021 à partir de 18h00
- Association Eaux Vives 36
Une nouvelle association est créée sur la commune. Ils vont organiser diverses manifestations, notamment une course de vélo prévue le 25 avril 2021.
- Ils demandent également la participation de la commune pour subvention.
- Travaux de renfort électrique Lacoux

Le pré piquetage concernant les travaux de renfort électrique sur Lacoux est déjà réalisé.

- Point sur bien de section de Faon
Le Maire n'ayant pas encore réalisé de rencontre avec le Maire des Grands Chézeaux, la question est repoussée à la prochaine réunion.
- Avis concernant le projet éolien
Le Maire explique qu'un projet éolien devrait faire surface et qu'il serait préférable d'avoir l'avis du conseil.
N'ayant pas plus d'explication Le conseil ne souhaite pas délibérer.
Toutefois il s'avère qu'un vote informatif est réalisé et que 7 voix sont contre et 4 s'abstiennent.

Clôture de la séance à 20h30

Mouhet, le 15 mars 2021